

[https://actu.fr/normandie/saint-vaast-la-hougue\\_50562/officiel-le-prochain-parc-eolien-normand-sera-au-large-du-cotentin\\_37925720.html?fbclid=IwAR3P\\_Q95WiHOyklX1Uakli6cKGjTJP-ff2DFq4Y13jlufPCW4SqcVbYperI](https://actu.fr/normandie/saint-vaast-la-hougue_50562/officiel-le-prochain-parc-eolien-normand-sera-au-large-du-cotentin_37925720.html?fbclid=IwAR3P_Q95WiHOyklX1Uakli6cKGjTJP-ff2DFq4Y13jlufPCW4SqcVbYperI)

## **OFFICIEL : Le prochain parc éolien normand sera implanté au large du Cotentin !**

Le gouvernement l'a officialisé ce samedi 5 décembre. Le 4e parc éolien normand sera implanté au large du Cotentin, à une trentaine de kilomètres de Saint-Vaast-la-Hougue.

5 Déc 20 à 10:59



Le quatrième parc éolien en mer normand sera situé au large du Val de Saire, sur la côte Est du Cotentin. (©Illustration Adobe stock)

Le débat public sur la création du 4<sup>e</sup> parc éolien en mer normand a été animé. Les pêcheurs ont partagé **leurs multiples inquiétudes**, les élus manchois se sont investis sur ce dossier, multipliant les initiatives pour **protéger le paysage et le patrimoine local**.

Après les décisions d'implanter des parcs au large de **Courseulles-sur-Mer, Fécamp et Dieppe**, où sera implanté le 4<sup>e</sup> parc éolien offshore de Normandie ? Telle était la question qui était posée.

Ce samedi 5 décembre, la ministre de la Transition écologique, **Barbara Pompili**, et la ministre de la Mer, **Annick Girardin**, ont tranché. La zone retenue pour lancer la procédure de mise en concurrence se situera **au large du Cotentin (Manche)**. Cette décision a été publiée dans le Journal officiel.

Ce parc, d'une capacité de 1000 MW, sera le 8<sup>e</sup> développé en France. Il permettra d'alimenter en électricité **l'équivalent de 800 000 foyers**. Dans un communiqué de presse, le gouvernement rappelle l'envergure du projet :

"L'éolien en mer est un enjeu majeur de la transition énergétique, qui va permettre de réduire nos émissions de gaz à effet de serre tout en diversifiant notre mix électrique, ce qui le rend plus à même de faire face à toutes les situations."

**Ministère de la Transition écologique**

## **Au large de Saint-Vaast-la-Hougue**

Plus précisément, le gouvernement indique que la zone retenue se situe à plus de 32 km des côtes et **40 km des tours-observatoires Vauban de St-Vaast-La-Hougue**. Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a commenté ce choix.

"J'ai également entendu les attentes fortes des riverains, des acteurs économiques locaux et de la société civile. C'est pourquoi j'ai décidé que le futur parc éolien en mer serait installé à plus de 40 km des côtes, dans une zone permettant de limiter au maximum les impacts sur notre paysage, nos activités de pêche, le trafic maritime et l'environnement marin."

**Barbara Pompili** Ministre de la Transition écologique

Face aux nombreuses questions soulevées par le débat public, concernant l'évaluation des **impacts environnementaux et socio-économiques**, ainsi que de planification de long terme, le gouvernement s'engage à apporter des réponses sur différents points.

Des **études environnementales** seront lancées sur la zone du projet, le futur développeur du parc devra analyser les conditions de **cohabitation avec les activités de pêche**, les contributions des participants au débat public seront prises en compte « lorsque cela est possible et pertinent » et **un site internet** sera mis en ligne en 2021 pour informer sur le projet.